

Déclaration d'Amsterdam

« Appel à l'action »

1. Les employeurs doivent fournir un environnement d'égalité des chances, sûr et serein, et promouvoir l'authenticité pour les employés LGBTIQ+.
2. Les employeurs doivent travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs (réseaux d'employés et ONG) chargés des questions relatives à l'environnement de travail LGBTIQ+ et tirer profit de leurs connaissances pour obtenir des améliorations.
3. Les employeurs doivent identifier et soutenir les dirigeants et les décideurs (LGBTIQ+ et hétérosexuels) qui s'efforcent activement de créer des environnements de travail inclusifs LGBTIQ+.
4. Les employés LGBTIQ+ doivent s'efforcer activement d'être visibles au travail et de collaborer avec leurs employeurs sur la diversité et l'inclusion, en ouvrant la voie pour tous les employés.
5. Les employés LGBTIQ+ doivent conseiller leurs employeurs sur les mesures à prendre pour soutenir les objectifs de la présente Déclaration et mettre en œuvre les bonnes pratiques.
6. Les employeurs et les employés LGBTIQ+ doivent créer et soutenir des structures d'entreprise qui assurent le progrès.
7. Les employeurs doivent intégrer les concepts de la Déclaration dans les principes organisationnels et les inclure explicitement dans les communications externes comme les rapports annuels et les rapports de responsabilité d'entreprise.
8. Les employeurs et les employés devraient élaborer et établir des mesures qui déterminent le niveau et les progrès de l'inclusion des LGBTIQ+ au sein de l'entreprise et les comparer en externe.
9. Les employeurs doivent consacrer un minimum de 1 euro par employé de l'entreprise pour soutenir les groupes de ressources des employés et les programmes LGBTIQ+.
10. Les entreprises doivent soutenir visiblement l'amélioration de l'environnement de travail de leurs employés LGBTIQ+ dans tous les pays où ils sont actifs.



Workplace
Pride